

Ville de Rouen

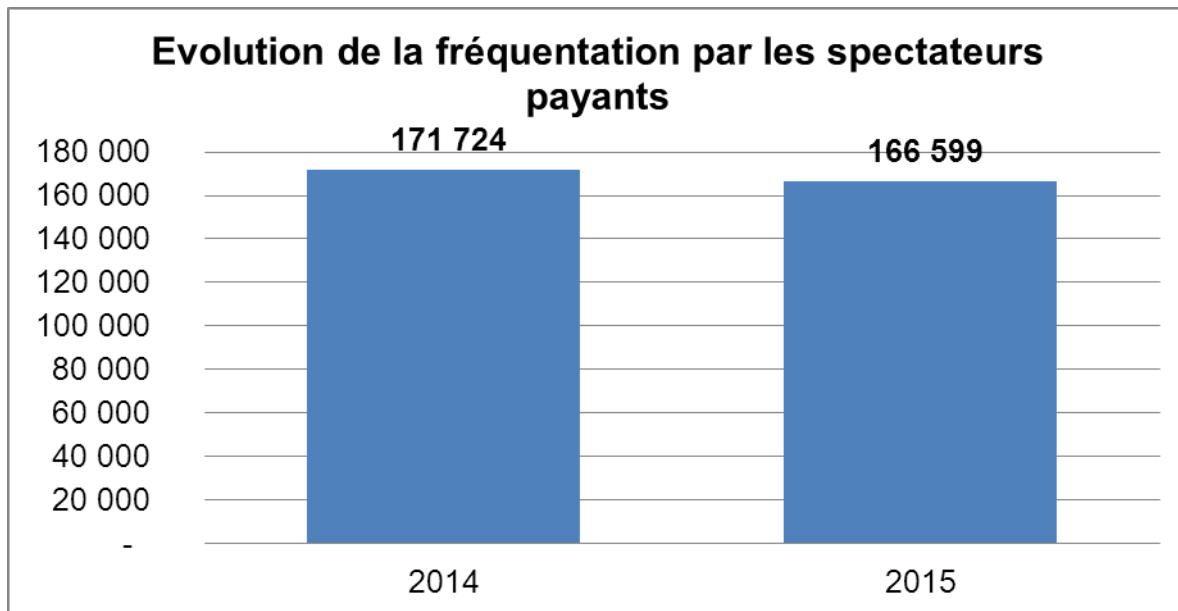
Délégation de service public du cinéma de la rue de la République

Rapport d'activités 2015

Rappel du contexte :

Le Conseil municipal du 24 janvier 2014 a attribué la délégation de service public (DSP) à la société Noé Cinémas dans le cadre d'un contrat signé le 5 mars 2014 pour une durée de 8 ans.

En 2014, l'Omnia République a accueilli un total de 171 724 spectateurs dont 161 804 payants pour une recette totale de 859 829,95 € et un prix moyen de 5,31 € par spectateur et par ticket vendu. Sur les 461 films projetés à l'Omnia en 2014, 447 étaient classés « Art et Essai », dont 26 labellisés « Recherche », 35 labellisés « Jeune Public » et 92 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2014 comportant 97% de programmation Art et Essai.



L'analyse des comptes de l'Omnia depuis 2014 laisse apparaître un résultat net comptable de - 119,3 K€, le déficit de cette première année ayant été couvert par la société mère Noé Cinémas. Par ailleurs, l'OMNIA a su conserver l'ensemble des labels existants (label Europa Cinéma et les 4 labels « Art et Essai ») depuis leur obtention en 2012.

Exercice 2015 :

Sur l'année 2015, l'Omnia République a accueilli un total de 166.599 spectateurs dont 161.272 payants (13.397 en janvier, 16.103 en février, 16.311 en mars, 11.904 en avril, 14.236 en mai, 10.078 en juin, 8.327 en juillet, 9.250 en août, 11.929 en septembre, 14.561 en octobre, 18.657 en novembre et 16.929 en décembre) pour

une recette totale de 853.898,80 € et un prix moyen de 5,28 € par spectateur et par ticket vendu.

Sur les 531 films projetés à l'Omnia en 2015, 518 étaient classés « Art et Essai », dont 33 labellisés « Recherche », 38 labellisés « Jeune Public » et 76 labellisés « Patrimoine et Répertoire » soit un exercice 2015 comportant 97,6 % de programmation Art et Essai. En termes de séances, le taux de programmation Art et Essai s'élève à 97,2 % puisque 12.242 séances sur 12.599 étaient classées.

L'Omnia a présenté en 2015 une moyenne de 25 films par semaine et une moyenne de 243 séances par semaine ce qui répond largement à l'exigence du cahier des charges qui est de respectivement 15 films et 190 séances.

En termes de box-office des films, les 3 meilleures fréquentations 2015 sont : « Timbuktu » (5.179), « L'homme irrationnel » (3.755) et « Marguerite » (3.305).

Le calendrier des manifestations, évènements, avant premières et soirées thématiques fait apparaître, pour l'année 2015, 349 animations diverses organisées par l'établissement, dont 47 avant-premières, l'Omnia est aussi devenu un acteur culturel majeur de la ville et de la métropole.

Enfin, il est à noter que l'ensemble des fauteuils de la salle 1 a été changé en fin d'année 2015 (100 K€ HT de travaux financés par la réserve parlementaire de Mme Fourneyron à hauteur de 50 % et par le CNC à hauteur de 30 %).

Sur le plan financier, l'analyse des comptes de l'Omnia du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 laisse apparaître un résultat net comptable de 24,7 k€ contre -119,3 k€ lors de l'exercice précédent. L'exercice 2015 – 2016 a donc permis à la société Noé Cinémas Rouen de renouer avec les bénéfices après un exercice 2014-2015 défavorable en raison de dépenses nouvelles non anticipées.

La formation du résultat 2015-2016 s'explique par les mouvements financiers suivants.

En recettes, un redressement est constaté en raison d'une fréquentation plus importante :

- Les recettes d'exploitation sont en hausse à 1 015,0 k€ contre 871,6 k€ lors de l'exercice précédent, soit +16,45%. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des « recettes films » de +146,8 k€ en raison d'une fréquentation accrue par les spectateurs, qui compense la baisse de -15,5 k€ des recettes publicitaires
- Les recettes de ventes au comptoir (confiseries notamment) s'élèvent à 16 k€ contre 13,4 k€ l'an passé, soit une augmentation de +19%

En dépenses, les différents postes sont maîtrisés en dépit de quelques fluctuations variables :

- Des charges d'exploitation en hausse à 473,0 k€ après 392,8 k€ l'an passé, soit +20,42%, en raison de la hausse de +72,1 k€ des dépenses de « locations de films ».

- Des frais généraux en légère baisse à 220,1 k€ contre 223,5 k€ l'an passé, soit -1,52%. En effet, la forte hausse constatée en 2015 de 50,1 k€ concernant le gaz ne s'est pas renouvelée en 2016 ; cette dépense s'est élevée à 6,0 k€ contre 50,1 k€ l'an passé. Le poste « entretiens et réparations » a toutefois doublé passant de 6,8 k€ à 14,1 k€. Les frais de mission ont également progressé de +22,55% pour atteindre 28,1 k€. La « commission carte bancaire » a augmenté de +3,1 k€ fait doubler le montant du poste « services bancaires » en 2016. Les autres postes de dépenses sont maîtrisés.
- Des frais de personnel relativement stables à 358 k€ contre 353 k€ l'an passé, soit +1,42%. Cette faible hausse est imputable à l'évolution du poste « personnel intérimaire » (+3,6 k€).
- Des autres charges quasi nulles à 1 k€ contre 34,8 k€ l'an passé, qui s'expliquait principalement par 33 k€ de rappel de cotisation des URSSAF sur 3 ans suite à un contrôle. Cette charge n'a pas été reconduite sur l'exercice 2015-2016.
- Des charges sur investissement s'élevant à -52,7 k€ contre -5,3 k€ l'an passé en raison d'une reprise sur provision à hauteur de 74,4 k€, à un niveau équivalent à celle de 2013-2014.

La hausse des ressources face à des charges stables conduisent à un résultat net de 24,7 k€ après impôt sur les sociétés (IS). Il convient de remarquer que la société Noé Cinémas Rouen n'a pas payé l'IS en 2016, comme en 2014 et en 2015. La situation financière de l'Omnia se trouve donc améliorée par rapport à l'exercice précédent.

Eléments de contexte et perspectives 2016 :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la fréquentation de l'Omnia a connu une progression substantielle (près de 148 000 entrées à la fin septembre 2016 soit une projection aux alentours de 200 000 pour la fin 2016 contre 160 000 spectateurs en 2015 et une progression prévisionnelle de plus de 20 %).

Après le changement des fauteuils de la salle 1 en fin 2015, une 2^{ème} tranche de travaux de rénovation des fauteuils a été engagée en mars 2016 avec le changement des fauteuils des salles 6 et 7 et le reconditionnement des fauteuils des salles 2, 3 et 5. Seule la salle 4 n'a pas bénéficié de ce programme dans la perspective des travaux lourds à venir qui prévoient sa transformation en ciné café et en bureaux.

Les travaux de modernisation générale et de mises en conformité sont en effet dans la phase d'écriture du programme. Un maître d'œuvre devrait être sélectionné en 2017 avec un début de travaux l'année suivante. L'inscription de ces travaux au contrat métropolitain lors de la clause de revoyure est un préalable à leur réalisation. Ainsi, avec l'aide complémentaire du CNC, la part restant à la charge de la Ville serait réduite.